

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**



**RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# **Certification bac G/T 2021 en EPS**

**Inspection pédagogique régionale  
Mise à jour 1<sup>er</sup> décembre 2019**



# Sommaire

- Le calendrier du déploiement des nouveaux programmes et modalités de certification.
- Les grandes lignes de la circulaire.
- Recommandations concernant les modalités de conception des référentiels d'établissement.
- Conseils pour renseigner son projet pédagogique dans PartagEps.



# Calendrier de déploiement de la certification

	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022
<b>Enseignement général et technologique</b>	Application des programmes voie GT en 2 <sup>nd</sup> e et 1 <sup>ère</sup>	Application programmes GT en terminale	
<b>Enseignement professionnel</b>	Application des programmes voie pro. en Seconde Bac pro et CAP première année	Programmes voie pro en 1 <sup>ère</sup> Bac pro et deuxième année de CAP	Programmes BAC pro en terminale
<b>Certification</b>	Certification CAP, BAC GT et Pro sans changement Les notes de première comptent pour bac GT 2021 (dans les 10% du CC)	Nouvelle certification BAC GT Nouvelle certification CAP Actuelle certif en BAC Pro	Nouvelle certification BAC pro.
<b>Options ponctuelles</b>	Options ponctuelles Bac GT et pro	Arrêt des options en Bac GT Options ponctuelles en Bac Pro	Arrêt des options ponctuelles en GT, en BAC Pro
<b>Certification ponctuelle</b>	Binômes d'épreuves en commun ponctuel	Deux épreuves en Bac GT Une épreuve en CAP Binômes d'épreuves en Bac Pro	Deux épreuves pour tous les examens Bac Une épreuve en CAP

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## Le texte de référence

Circulaire n° 2019-129 du  
26-9-2019



## 3 types d'évaluation

- Le CCF ≠ d'une évaluation formative.
  - Liste nationale,
  - Liste académique (aérobic, tennis, XXXXX),
  - Activité d'établissement (à faire valider par la CAHPN avant mise en activité des élèves).
- Le contrôle adapté : élèves en situation de handicap ou inapte partiel = CCF ou ponctuel (modalités arrêtées par la rectrice).
- Le contrôle ponctuel terminal : deux épreuves.

# Les épreuves 1

## Bac GT CCF (30%) – session 2021

### Les épreuves :

3 activités issues de trois champs d'apprentissage différents :

- 2 activités au moins issues de la liste nationale
- 1 activité peut être issue de la liste académique ou relever de l'activité établissement

Les 3 épreuves se déroulent sur l'année de terminale (sous la responsabilité du même enseignant)

### Les référentiels nationaux par champ d'apprentissage :

- Un référentiel par champ d'apprentissage organisé autour des trois attendus de fin de lycée des programmes.
- Pour chaque champ d'apprentissage, le référentiel précise les principes d'élaboration des épreuves, les éléments à évaluer, les repères de notation (en 4 degrés), les choix possibles laissés aux élèves.
- L'AFL1 (sur 12 points) est évalué le jour du CCF, les AFL2 et AFL3 (sur 8 points avec choix par les élèves de leur répartition) sont évalués au fil de la séquence d'enseignement et arrêtés le jour du CCF.

# Les épreuves 2

## Les référentiels des épreuves par APSA :

- Sont construits par les équipes EPS en respectant le cadre posé par le référentiel national
- Sont examinés par la commission académique d'harmonisation (qui progressivement élaborera une banque académique d'épreuves)
- Le référentiel d'évaluation pour les activités académiques est élaboré sous la responsabilité de l'inspection pédagogique régionale (en respectant le cadre du référentiel national)

**Co-évaluation** (par deux enseignants d'EPS de l'établissement dont un est l'enseignant du groupe)

## Les sportifs de haut niveau :

Sont évalués sur 3 activités relevant de trois champs d'apprentissage, dont l'une porte sur leur spécialité, où la note de 20/20 est automatiquement attribuée

# Les épreuves

## **Bac GT - Contrôle Continu (10%) – Session 2021**

Notes des bulletins de 1<sup>ère</sup> et de Terminale.

Sous la responsabilité des équipes pédagogiques.

Possibilité d'évaluer au-delà des AFL.

## **Examen terminal Bac GT – Session 2021 ponctuel**

2 activités relevant de deux champs d'apprentissage.

Parmi une liste nationale de 3 activités (tennis de table, danse, demi-fond) éventuellement complétée par une liste académique (une ou deux activités) (disparition de la notion de « binôme d'activités »).

# L'enseignement optionnel

- **Bac GT - Contrôle continu (10%) – session 2021**

Entrent dans les 10% du contrôle continu - Notes de première et de terminale

Évaluation à concevoir par les équipes en référence au programme

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# La conception des référentiels établissement



# Rappels

- Dès lors qu'une APSA est programmée, son enseignement doit viser les 3 AFL dans chaque séquence d'enseignement.
- Une épreuve de combiné athlétique est une activité d'établissement à construire par les équipes et à proposer à la validation de l'inspection.
- Les seuils nationaux ne limitent pas les propositions de situation mais fournissent des indications pour concevoir des épreuves non proposées dans les cadres nationaux.
- CA3 : il est possible de proposer des agrès.

# Principe de rédaction des référentiels

Le protocole annuel de certification est une composante obligatoire du projet pédagogique d'EPS. Il est transmis, sous couvert du chef d'établissement, à la commission académique pour un contrôle de conformité nécessaire avant validation par le recteur d'académie.

**La déclinaison du référentiel d'évaluation pour les activités académiques** est élaborée sous la responsabilité de l'inspection pédagogique régionale d'EPS. Ces déclinaisons sont transmises à la commission nationale d'évaluation de l'EPS.

## Respecter les principes de conception du référentiel national

# **Points de vigilance**

•**Focus N°1 : la situation d'évaluation doit plonger l'élève dans la spécificité du champ d'apprentissage.**

- CA1 : une performance à une échéance donnée ;
- CA2 : une incertitude et un choix de parcours ;
- CA3 : une expression artistique OU gymnique ;
- CA4 : une opposition aménagée ;
- CA5 : une recherche d'effets sur soi.

Des exemples à éviter :

- Des parcours techniques pour évaluer l'AFL1 en sport collectif ;
- Une unique évaluation de postures et de trajets moteurs en musculation ;
- Une évaluation de la « performance » en musculation ;
- Une situation uniquement en coup droit en tennis de table ;

# **Points de vigilance**

- **Focus N°2** : une évaluation qui porte nécessairement sur les 3 AFL.
  - Impossible d'évaluer AFL1 en seconde, AFL2 en première et uniquement l'AFL3 en terminale par exemple.

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Déposer son projet pédagogique

# PartagEps



# Conseils pour renseigner PartagEps

- Adresse de connexion : <http://ww2.ac-poitiers.fr/eps/>
- 1. Préparer son projet « au brouillon » sur format Word en équipe ;
- 2. Renseigner le projet par copié-collé dans chacune des cases ;
- 3. Répartir au sein de l'équipe les parties à renseigner (le coordonnateur ne doit pas être seul face à ce travail) ;
- 4. **Renseigner progressivement l'application** : ne pas attendre la date limite pour tout renseigner en une seule fois ;
- 5. Contacter [jean-charles.thevenot@ac-poitiers.fr](mailto:jean-charles.thevenot@ac-poitiers.fr) pour toute question : ajout d'une activité d'établissement, problème technique.

*Pour rappel, votre projet est, par défaut, consultable uniquement par les membres de votre équipe et par l'inspection. Vous pouvez à tout moment inverser le mode de consultation.*

# POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

